

**COLLECTIVITÉ TERRITORIALE DE CORSE  
ASSEMBLEE DE CORSE**

**4 EME SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2011**

**23 - 24 JUIN**

**N° 2011/E4/059**

**QUESTION ORALE DEPOSEE PAR MADAME FABIENNE GIOVANNINI  
AU NOM DU GROUPE « FEMU A CORSICA »**

**OBJET : Pour garder la maîtrise totale des Chemins de fer de la Corse**

Monsieur le Président,

S'il est un dossier emblématique de la situation faite à la Corse, c'est bien celui du train, cumulant à lui seul toute la gabegie d'un système qui maintient la Corse dans le sous-développement et le gâchis permanents.

Certes, votre majorité n'a pas à supporter la faute ou les erreurs de décennies de mauvais choix, mais, depuis mars 2010, notre groupe n'a cessé de vous alerter sur les dangers de laisser perdurer ces choix. Nous avons dénoncé la fragilisation de la Collectivité Territoriale dans son refus de mettre en place l'entité juridique de l'entreprise, préalablement à son mode d'exploitation, ce qui nous laisse dépendant, quel que soit le délégataire, et maintient les personnels comme les usagers dans l'incertitude d'une DSP à l'autre.

Outre ces points fondamentaux de l'entité juridique et du volet social, nous vous avons également interpellé sur la poursuite de la réception des AMG, votre hésitation quant aux procédures judiciaires à engager, les moyens à prévoir pour la maintenance et l'entretien du parc roulant, la problématique générale et la nécessité de désengorger le trafic routier en offrant un vrai moyen de transport collectif, rural, urbain et péri urbain, ce qui suppose révision des fréquences, des tarifs, des trajets à raccourcir, des aménagements de voies à faire, ainsi que la promotion d'un outil de transport moderne et efficace

À coup de revendications, les salariés ont obtenu l'ouverture de négociations sur leur propre statut. Mais nous sommes toujours dans l'inconnu quant à celui des Chemins de Fer de la Corse.

Dans l'urgence, l'an dernier, vous avez réclamé la réquisition de l'actuel délégataire et prolongé d'une année la DSP. Durant toute cette année, nous vous

avons régulièrement interpellé sur les délais (conférence de presse, communiqués, interventions ou questions orales à l'assemblée...)

Les faits sont têtus et nous donnent hélas raison : un seul candidat réclame une enveloppe trois fois plus importante que la précédente pour la simple gestion du réseau, sans envisager de vraies pistes de développement du Chemin de fer de la Corse.

À moins de deux mois de la fin de la convention, notre Collectivité, au pied du mur, « le couteau sous la gorge », comme nous dénoncions encore en février puis en mai dernier, réfléchit encore...

Pour le groupe Femu a Corsica, nous n'avons plus la possibilité de tergiverser, ni même de nous interroger sur l'éventail des choix.

Pour maintenir l'outil et les emplois, offrir un service public de qualité, envisager l'avenir sereinement, seul un EPIC relevant de l'Office des Transports de la Corse nous semble approprié, afin de ne pas léser les intérêts de notre île et de garder la maîtrise totale de notre outil.

Aussi, Monsieur le Président nous vous posons une nouvelle fois la question :

- Êtes vous prêt à engager ce débat dans les meilleurs délais ?
- Vos services travaillent-ils sur le choix d'un EPIC, rattaché à l'Office des Transports ? Avez-vous levé les obstacles juridiques ?
- Peut-on une fois pour toutes être fixés sur l'avenir que vous réservez aux Chemins de fer de la Corse ?